

du Massif du Jura

Enjeux
&
perspectives

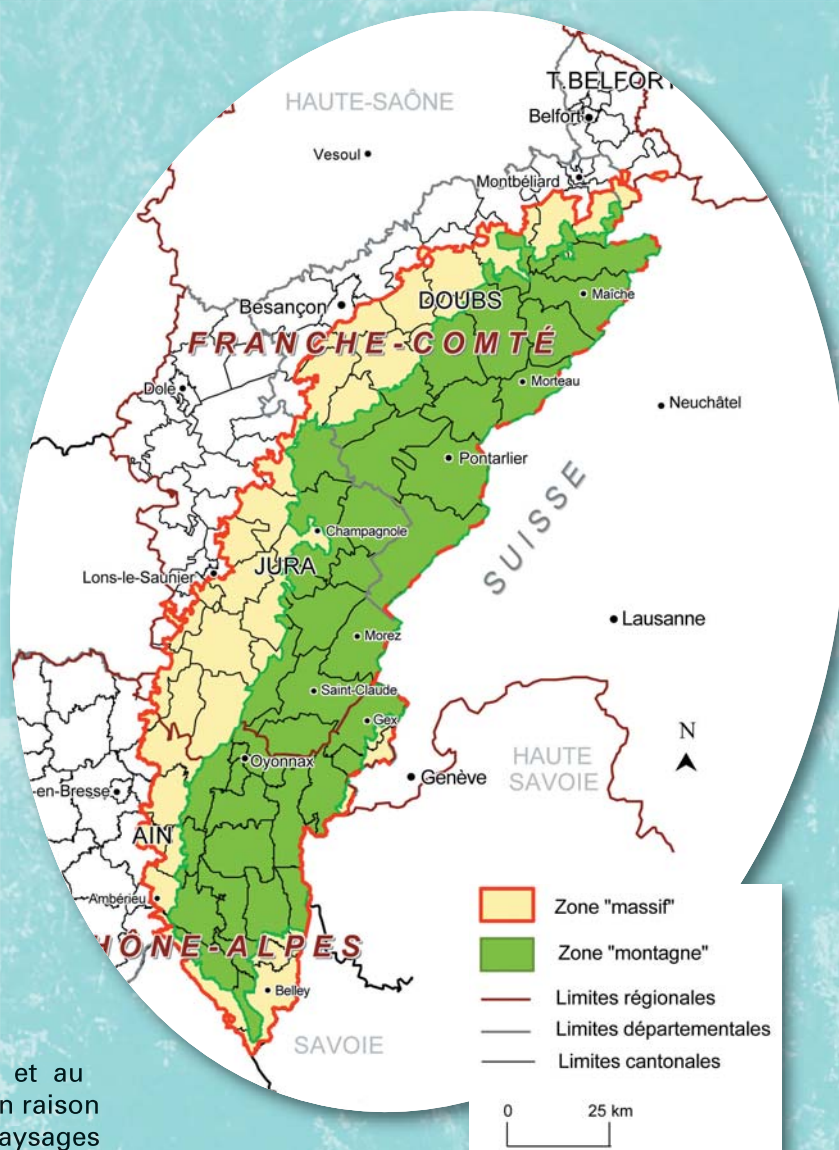
Le territoire

Arc montagneux d'environ 300 Km pour une superficie de 14 000 Km², le Jura est un des six massifs français. Situé entre le Rhône et le Rhin, de part et d'autre de la France et de la Suisse, il s'étend sur deux régions françaises, Rhône-Alpes et Franche-Comté, et sur quatre départements, l'Ain, le Jura, le Doubs et le Territoire de Belfort. Il est composé de 902 communes et sa population s'élève à 526 000 habitants. Contrairement, à d'autres grands massifs, le Jura ne comprend pas de villes métropoles (24 600 habitants à Oyonnax, 19 000 à Pontarlier...). Il reste essentiellement rural.

□ Un territoire riche et préservé

Le massif s'étend sur un territoire au relief et au patrimoine typiques, mais aussi très sensible en raison de la fragilité des écosystèmes. Au nord, les paysages sont globalement ouverts. A l'ouest, on découvre des paysages aux pentes escarpées, couvertes de prairies, forêts et vignes. Dans la partie centrale, la présence de l'eau caractérise les sites. Enfin, c'est dans le sud que se trouvent les paysages les plus originaux et les plus typiques du massif avec une succession de zones planes, plateaux et combes peu boisées.

Le massif comprend une très grande diversité biologique. La richesse de ce patrimoine naturel a nécessité la mise en place de nombreuses mesures de protection dont les arrêtés préfectoraux de biotope et la création de plusieurs réserves naturelles nationales et régionales.

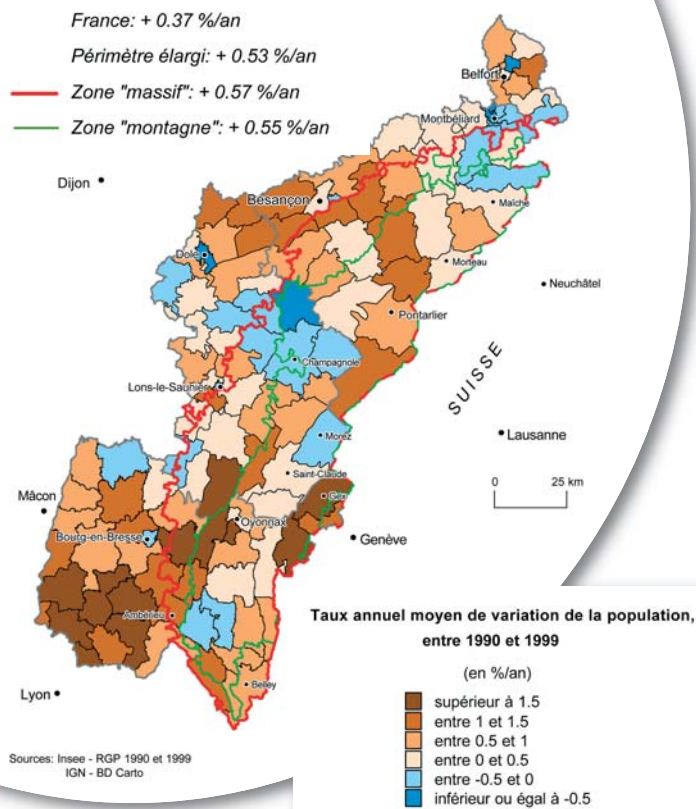


□ Un environnement favorable

Entourés de bassins d'emplois dynamiques (Lyon, Bourg-en-Bresse, Genève...), les cantons de piémont du massif connaissent une forte urbanisation. Ajouté à la proximité de la Suisse, il en résulte des retombées positives avec un taux de chômage bas et un niveau de revenus favorable à la consommation. En revanche, cette proximité crée des situations de concurrence entre les territoires et une pression foncière sans cesse démultipliée. Bien que le niveau d'accessibilité soit relativement satisfaisant avec plusieurs axes routiers et ferroviaires parallèles à l'orientation du massif, la main d'œuvre qualifiée reste difficile à trouver (le niveau des salaires suisses étant assez nettement supérieur) et par voie de conséquence l'implantation d'entreprises difficile.

Le Jura aujourd'hui

→ Des montagnes habitées et actives



■ Des produits agricoles de qualité

- Une surface agricole utile représentant 35 % de la surface du massif
- Un nombre d'exploitation en diminution (moins 25 % entre 1998 et 2000)
- Une forte spécialisation laitière, synonyme de qualité avec la production de fromages à forte valeur ajoutée (quatre AOC et un Label Rouge) mais marquée par un niveau trop modeste des exportations
- Peu de diversification des productions, exception faite de l'Ain (viande bovine et ovine, pisciculture...)

- Un potentiel de production élevé et diversifié (bois d'altitude très résistant, nombre important d'entreprises de seconde transformation, filières de formation régionales très variées)

□ Une activité touristique à diversifier

- Un tourisme concentré sur la zone montagne (Jura Blanc et région des lacs), marqué par une saisonnalité hivernale forte et une clientèle familiale de proximité
- Des retombées économiques directes évaluées à plus de 300 M€
- Des conditions de neige aléatoires et une ébauche de diversification et d'élargissement des activités à la saison estivale



- Un déficit d'image, surtout à l'étranger, que la marque «Montagnes du Jura» doit aider à combler

□ Une industrie dynamique mais fragile

- 61 000 emplois industriels dans des secteurs très spécialisés (Horlogerie, lunetterie, plasturgie, jouet...)
- Des pertes d'emplois régulières depuis 1990 (- 7,5 % entre 1990 et 99) malgré un réseau dense de PME-PMI et 4 pôles de compétitivité
- Une présence de donneurs d'ordre importants à proximité (atout mais grande dépendance)



□ Une population croissante et dynamique

- Troisième massif français le plus peuplé (53,4 hab./Km²) avec une forte concentration en périphérie
- Un taux d'évolution moyen de la population de 0,57 %/an
- Une population cosmopolite (8,1 % d'étrangers) et relativement plus jeune que sur les autres massifs
- Un marché du logement en croissance, une augmentation des résidences secondaires
- Des espaces frontaliers soumis à une forte pression foncière

□ Des emplois marqués par le caractère industriel du massif

- Un massif dynamique avec un bon niveau d'emploi
- Un taux de chômage de 7,4 % en 2004, inférieur à la moyenne nationale avec toutefois des zones en difficulté (Saint-Claude, Champagnole et Oyonnax)
- Un caractère industriel du territoire encore bien marqué (33 % des emplois contre 18 % au niveau national)
- Une progression constante des emplois tertiaires
- Une nette augmentation du travail frontalier (25 000 personnes résidant en Franche-Comté et dans l'Ain travaillaient en Suisse en 2004)



□ Une forêt sous-exploitée



- Une forêt représentant 43 % de la surface du massif (28 % en France)
- Une grande diversité d'essences de qualité (démarche «Jura supérieur»), mais un vieillissement des arbres sur pied
- Une forêt essentiellement privée (58 % de l'ensemble), difficile à exploiter (forte concurrence étrangère, manque d'organisation interprofessionnelle, de débouchés...)

Le Jura est un massif dynamique grâce au maintien et au renforcement des dynamiques locales et des liens avec l'extérieur. Cependant, des menaces subsistent et il faut en tenir compte (délocalisation, concurrence exacerbée...). Cela implique de rester vigilant en se dotant de capacités d'anticipation pour être réactif dans les années à venir.

Trois grands défis se dégagent dont dépendra l'évolution du massif dans les prochaines années.

Les trois grands défis

- L'ouverture du massif et l'accroissement des échanges, en favorisant l'exportation de ses produits d'excellence et en valorisant son image à l'extérieur
- Le maintien de l'équilibre entre création de richesses, emploi et protection de l'environnement, pour garantir la nécessaire cohésion sociale et territoriale
- Le développement et le renforcement des dynamiques collectives, conditions incontournables pour la réalisation de projets ambitieux

Les trois axes stratégiques du Schéma interrégional d'aménagement du Massif

Axe I : Développement économique Renforcer la compétitivité et l'innovation

→ Les enjeux

□ Une agriculture performante et compétitive

L'agriculture représente un secteur déterminant pour le développement du Massif.

- Occuper l'espace et maintenir les populations actives en renouvelant les chefs d'exploitation et en soutenant les démarches de diversification
- Renforcer les actions collectives en multipliant les démarches qualité, en renforçant la structuration des secteurs de productions agricoles, en améliorant la prévention et la maîtrise des aléas naturels et en favorisant l'emploi salarié agricole
- Dynamiser la politique d'animation et de communication en informant et en sensibilisant les acteurs agricoles et en communiquant vers les autres acteurs



□ Un positionnement volontariste sur la filière bois

La forêt tient une place importante sur le massif. Elle reste pourtant sous-exploitée.

- Améliorer les conditions d'exploitation et de valorisation en restructurant les parcelles, en facilitant les conditions d'exécution des travaux forestiers et de mobilisation du bois, création des Associations Syndicales Autorisées...
- Accompagner la structuration de la filière
- Développer l'image du bois jurassien grâce à des démarches qualité (AOC) et en sensibilisant les prescripteurs



□ Une économie industrielle et des services adaptés et renouvelés

Face aux évolutions des marchés et à l'organisation de la production, plusieurs secteurs d'activité ont commencé à engager des démarches de mutation ou d'adaptation.

- Renforcer les démarches collectives des entreprises en diversifiant les marchés et en accompagnant les mutations industrielles
- Développer des activités et des emplois nouveaux en ciblant les activités à potentiel et en soutenant la création d'éco-activités
- Renouveler le tissu économique en favorisant la mise en réseau des services d'aide à la création d'entreprises et d'activités, en appuyant les démarches des branches professionnelles en matière de transmission d'entreprises...



□ Une économie touristique confortée

Le massif du Jura dispose d'atouts indéniables, mais il n'a pas la notoriété des grands massifs.

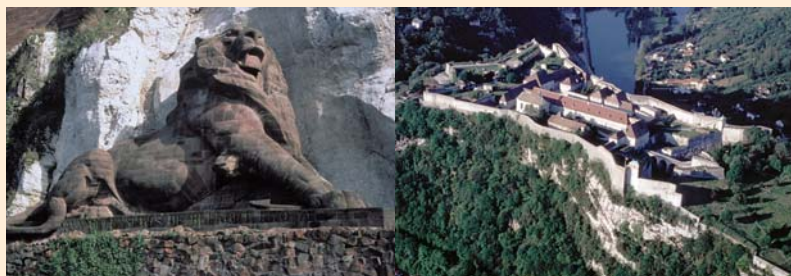
- Poursuivre la diversification et la qualification de l'offre touristique en améliorant l'offre, la qualité des hébergements, en organisant les acteurs touristiques...
- Améliorer la notoriété du massif en sensibilisant les acteurs touristiques autour de la marque « Montagnes du Jura », en commercialisant ses produits en lien avec les institutions régionales...



▣ Des services de qualité pour un territoire équilibré

Le maintien et le renforcement de l'attractivité du massif du Jura impliquent de développer une offre de services aux populations correspondant à leurs besoins et attentes.

- Renforcer les transports pour faciliter les déplacements des personnes au sein du massif et traiter spécifiquement les points d'engorgement routier
- Elargir l'offre médico-sociale par l'appui au repérage des besoins et en accompagnant les acteurs locaux
- Accéder à un réseau de téléphonie mobile élargi et au haut-débit Internet en soutenant les micro-zones déficitaires
- Faire connaître l'offre culturelle locale en l'enrichissant et en structurant les équipements et les acteurs



Axe II : Qualité environnementale et attractivité

→ Les enjeux

▣ Un environnement à préserver et valoriser

L'attractivité du massif du Jura repose en grande partie sur la qualité de son environnement.

- Valoriser les énergies renouvelables en développant l'utilisation du bois-énergie, de la biomasse...
- Préserver les espaces naturels remarquables en protégeant et en valorisant les ressources, les milieux naturels..., maîtriser le développement urbain, la pression foncière et prévenir les risques naturels
- Sensibiliser les habitants à la culture environnementale et aux futurs changements climatiques



Axe III : Coopération transfrontalière

→ Les enjeux

▣ Valoriser la proximité de la Suisse



Bordé à l'Est par la Suisse, le territoire est marqué par des situations et des évolutions particulières. Venant influencer sur son développement, directement ou indirectement, positivement ou négativement, il importe de les prendre en compte pour une meilleure appréhension de l'avenir.

- Renforcer les partenariats ciblés et entamer une coopération transfrontalière dans le secteur touristique pour afficher le caractère bi-national du massif
- Avoir une approche globale des problématiques communes pour la protection de l'environnement et la gestion de l'espace, l'exploitation raisonnée des ressources naturelles...

□ La politique de la montagne

Elle a été structurée dans la loi relative au développement et à la protection de la montagne du 9 janvier 1985. Cette loi a introduit, pour la première fois, la notion de massif, territoire qui s'affranchit des limites administratives (départements, régions, cantons) pour constituer un ensemble cohérent regroupant les zones de montagne (au sens communautaire) mais aussi des territoires périphériques de piémont.

Caractérisée par une démarche de développement local, la politique de la montagne prévoit en particulier :

- la mobilisation des ressources disponibles en vue d'une valorisation des aptitudes aux productions agricoles, forestières, artisanales, industrielles et énergétiques et d'une diversification des activités économiques,
- le développement des capacités d'accueil et de loisirs,
- la protection des équilibres biologiques et écologiques, la préservation des sites et des paysages, la réhabilitation du bâti et la promotion du patrimoine culturel,
- la reconnaissance du droit à un développement spécifique par des actions de recherche d'innovation et d'adaptation des dispositions législatives et réglementaires,
- l'adaptation et l'amélioration des équipements et des services, la prise en compte des handicaps tant en faveur du développement économique (emploi, agriculture par exemple), qu'en faveur des collectivités locales au travers des crédits publics.

Vingt ans après la publication de la Loi montagne, ces objectifs restent d'actualité et peuvent apparaître précurseurs de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable.

□ La démarche

Pour accompagner cette politique, la loi de 1985 a mis en place au niveau national un Conseil National de la Montagne et dans chaque massif un comité de massif. Installé dans sa nouvelle composition le 25 octobre 2004, le comité de massif du Jura est chargé d'élaborer le schéma interrégional du massif. Plusieurs groupes de travail thématiques, regroupant les membres de la commission permanente de ce comité, les différents acteurs locaux et les professionnels concernés, ont été mis en place. Accompagnées par un cabinet conseil, ces commissions ont été chargées de faire des propositions pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement du massif, approuvé par les Conseils régionaux, après avis des Conseils généraux concernés.

Document d'orientation stratégique pour le Massif, ce schéma trouvera sa déclinaison opérationnelle à différents échelons (Europe, Etat, Collectivités territoriales) au travers de l'ensemble des programmes et dispositifs mobilisables, notamment CPER Rhône-Alpes et CPER Franche-Comté, programmes opérationnels européens, Convention Interrégionale de massif...



Commissariat à l'aménagement du massif du Jura
 1A, avenue Denfert Rochereau - 25000 BESANCON
 Tél. 03 81 80 48 48 - Télécopie 03 81 80 30 40
 e-mail : massifdujura@diact.gouv.fr

Crédits

Photographies : Comité régional du tourisme de Franche-Comté, PNR du Haut-Jura, M. Cothenet, C. Garnier, G. Benoit à la Guillaume, DR...

Conception et réalisation : Point Com' 04 76 48 76 88